

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. 18 f. » 24 f. »
Six mois. 10 » 15 »
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Times* du 4 mai :

« Il est impossible de garantir l'exactitude de la nouvelle que nous avons reçue hier, après midi, de notre correspondant de Vienne, et qui annonce la défaite qu'auraient essayée les Russes, le 18 ou le 19 avril, dans la Dobrudscha. Cependant plusieurs circonstances tendent à nous inspirer plus de confiance encore à cette nouvelle, et nous espérons qu'elle ne tardera pas à se confirmer. Le gouvernement français a annoncé officiellement, dans le *Moniteur*, qu'il avait été livré à Czernovoda, une bataille, dans laquelle les Russes avaient été battus, et nous présumons que cette nouvelle qui, depuis, n'a pas été démentie, a été transmise à Paris, par les agents consulaires de la France qui sont le plus près du théâtre de l'action. On dit maintenant, que le rapport vient de Bucharest, qui est le quartier-général d'une grande partie de l'armée russe, et il est évident que les rapports russes communiquent très-lentement et à contre-cœur à l'Europe les rapports défavorables aux armes de la Russie. Enfin, en plus d'une occasion, nous avons déjà fait observer qu'il faut considérer comme étant dans une position critique, sinon précaire, la division de l'armée russe, qui, sous les ordres du général Luders, avait passé le Danube et était entrée dans la Dobrudscha, le 24 mars. La force de ce corps ne peut, selon nous, être évaluée à plus de 44,000 hommes, au moment du passage du Danube vis-à-vis de Galatz, Isakscha et Tultscha.

» La résistance des Turcs sur certains points, et plus encore la difficulté de se procurer des subsistances, l'insalubrité du climat, ont probablement réduit encore ce nombre. Les Russes ont trois ponts, aux endroits où ils ont passé le fleuve; mais ces ponts sont à 50 milles derrière eux. À leur gauche, ils ont la mer Noire qu'occupent les flottes des puissances. À leur droite, ils ont le Danube qu'il ne leur serait pas facile de passer en Hirsova et Silistrie. Ils ont en face le principal corps de l'armée turque, en Bulgarie, opposé à ce qui est en réalité, seulement l'aile gauche de l'armée russe. Dans ces circonstances, si Omer-Pacha a pu rassembler un corps de troupes qui puisse, ainsi que le dit la dé-

pêche télégraphique, monter à 70,000 hommes, il se peut qu'il ait attaqué les Russes avec un très-grand avantage; le Danube est trop large, dans cette partie de son cours, pour que les Russes aient reçu aucun secours des leurs, qui sont sur la rive opposée et sont concentrés en face de Silistrie. Le fleuve coupait, en effet, les communications à l'aile gauche de l'armée du général Luders, et le but du mouvement qu'il avait reçu l'ordre d'exécuter par la Dobrudscha, était évidemment de menacer de l'est Silistrie, pendant que le centre de l'armée russe effectuait son passage et attaquait de front la forteresse de Silistrie, au confluent de la Sereth; le Danube coule entre des rives si basses et si marécageuses, que le lit du fleuve est d'une largeur irrégulière, et que nul mouvement militaire ne peut s'exécuter sur la rive. Mais les mêmes causes qui interceptaient les communications de l'armée russe sur ce point du pays pourraient être désastreuses, en cas de revers, et s'il est vrai qu'Omer-Pacha ait réussi à tourner la position russe à l'est, de manière à menacer la seule ligne d'opérations en ce qui la rattache à sa base, on comprendra de suite que les conséquences de toute retraite quelconque seraient terribles. Effectivement une division placée dans la position que le général Luders paraît avoir occupée, et combattue par une armée d'une force réellement supérieure, doit être ou anéantie, ou forcée de mettre bas les armes.

» Ce danger s'accroît prodigieusement, si, comme nous l'annonçait le télégraphe, les flottes combinées ont bombardé les forts qui protègent l'embouchure du Danube, et sont, ainsi que nous l'espérons prêtes à forcer un passage et à rester maîtresses de la partie inférieure du fleuve.

» Un avis, reçu par les journaux allemands, annonce que trois colonnes russes ont été battues par les Turcs et ont essuyé de grandes pertes près de Czernovoda; mais qu'à l'arrivée des renforts, les Turcs ont été contraints de battre en retraite.

» Quoiqu'il en soit, les troupes anglo-françaises, qui étaient arrivées à Constantinople le 16 avril, sont à une distance d'un peu plus de 24 heures du théâtre des opérations, car Varna n'est qu'à 145 milles de marine du Bosphore, et les flottes aideront nos forces à agir sur la côte. Néanmoins, si les

Russes ont retiré leur aile droite de la petite Valachie, et ont peut-être imprudemment engagé leur extrême gauche dans la Dobrudscha, il est clair qu'il se fait des préparatifs sur une grande échelle, pour le passage du principal corps ou du centre de l'armée, entre Nicopolis et Silistrie. Le prince Paskiewitch et le prince Gortschakoff portent spécialement leur attention sur cette partie de la ligne, et ils ont judicieusement réduit l'extrême longueur de leurs opérations parallèles au Danube, de manière à ce que le front de leur armée puisse faire face au point le plus fort de la position des Turcs.

« Le grand obstacle que ceux-ci ont à combattre est dans le nombre et l'étendue des places à munir de garnisons et à défendre sur un aussi vaste développement de ligne. Si, comme nous supposons, le prince Paskiewitch va prendre des mesures décisives pour ouvrir la campagne au sud du Danube et investir quelques-unes des grandes places fortifiées qui sont devant lui, les cours allemands ne sauraient plus douter des intentions du gouvernement russe. Ces intentions, ainsi que les a proclamées au monde le dernier manifeste impérial, ne vont pas moins qu'à une croisade contre les infidèles, et le Czar paraît comprendre, sous cette dénomination la France et l'Angleterre. A Vienne, si ce n'est à Berlin, on connaît la véritable politique du cabinet de Saint-Petersbourg. Nous apprenons avec plaisir qu'il ne saurait y avoir rien de plus franc et de plus satisfaisant que les communications faites au duc de Cambridge personnellement par l'empereur d'Autriche, ainsi que par les fonctionnaires les plus éminents et les plus expérimentés de l'empire, et qu'en présence du moment où l'action va être plus décidée, l'Autriche donne des preuves plus éclatantes de la résolution qu'elle a prise de protéger l'indépendance de la Turquie contre l'invasion, et de s'associer à la politique des puissances occidentales.»

Voici, d'après le *Morning-Chronicle*, les instructions données par l'Amirauté au capitaine sir Edward Belcher, envoyé en expédition dans les mers arctiques :

« 1^o Si les équipages de l'*Entreprise* et de l'*Investigator* sont à la terre de Banks, ils abandonneront leurs navires et il faudra faire tout ce qu'on pourra

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

— Que signifie ceci ? demanda le secrétaire avec un mélange de surprise et de colère. Quel est ce nouveau moyen de faire parvenir les missives à leur adresse ?... Mathias, apportez-moi une torche; surtout pas un mot à ces nigards là-bas; entendez-vous bien ? pas un mot, sur votre vie !

Mathias obéit; au milieu des agitations de la fête, il parvint à s'emparer d'une torche sans attirer l'attention. Quand il fut de retour, Pinck jeta un regard avide sur le parchemin tombé entre ses mains d'une façon si extraordinaire. L'écriture était encadrée de signes symboliques. Le sceau représentait un œil ouvert dans un triangle environné de rayons. La signature, en caractères étrangers, était complètement illisible pour quiconque ignorait les mystères de la chancellerie inconnue d'où émanait cette pièce singulière. Elle était ainsi conçue :

A Wilhelm Pinck, soi-disant secrétaire du comte de Stolberg.

« Au nom de Dieu trois fois saint et du temple sacré de Sion qui sera réédifié et qui durera pendant des siècles de siècles.

» Tu te rendras seul cette nuit, à minuit, au sommet du Brocken, à la source de la fontaine appelée Hexen-Brunnen. Tu seras introduit dans l'enceinte du Mall, et jugé selon des œuvres.

» Fauté par toi de comparaître, tu serais néanmoins

» mis dans la balance, et si tu étais trouvé trop léger ton châtiment s'accroîtrait de septante fois sept fois.

» Veille donc et prépare-toi, car le vase de tes iniquités est plein jusqu'au bord, et c'est à peine si le repentir et la soumission pourraient adoucir la terrible punition qui t'est réservée.»

Pinck relut deux fois cette menaçante assignation.

— Parbleu ! dit-il enfin avec une gaieté affectée, voilà une plaisante invitation pour un homme qui vient de se marier ! La belle nuit de nocce que j'aurais là... Mais, ajouta-t-il d'un ton sérieux, je commence à m'expliquer la sottise aventure de ce matin ; je commence à entrevoir d'où partent les intrigues dont je suis enlacé... Comment ai-je attiré sur moi les aiguillons de ces méchantes guêpes qui ont établi leur nid dans le voisinage ? Je l'ignore ; mais je leur prouverai que je ne les crains pas !

Il prononçait ces mots assez haut pour être entendu à quelque distance. Mathias lui poussa le bras.

— Par pitié pour vous-même, Monsieur, ne parlez pas ainsi... Si ce papier est ce que je suppose, autant vaudrait irriter un loup affamé qu'offenser les invisibles.

— De semblables frayeurs sont bonnes pour un simple Bergman tel que vous, répliqua Pinck d'un ton de plus en plus élevé, mais on y regardera à deux fois avant de s'attaquer à moi... Nous sommes ici sur les terres du comte de Stolberg, et nulle autre autorité, fût-elle celle du diable, n'a le droit de s'y montrer ! Qu'on y réfléchisse bien ; s'en prendre à moi, c'est s'en prendre à Monseigneur, dont je représente le pou-

voir inviolable et sacré. — Dans quelques heures, le comte de Stolberg t'aura renié, et ton règne sera fini ! dit la voix qui semblait maintenant partir d'un rocher en face de Pinck et de Mathias. — C'est ce que nous verrons ! reprit Pinck avec arrogance ; mais en voilà assez... Je ne m'abaisserai même pas à courir après le misérable agent de cette ridicule société pour le châtier comme il le mérite ; il peut s'éloigner en toute sûreté. Seulement il contera à ses chefs quel cas je fais de leurs ordres...

En même temps, il déchira le parchemin en plusieurs morceaux, que le vent du soir éparpilla sur la lande.

Un rugissement de colère sembla partir du rocher, mais Pinck s'éloigna sans tourner la tête.

— Monsieur le secrétaire, dit Mathias qui le suivait en tremblant, on ne vous aime guère dans le pays, et on a peut-être ses raisons pour cela ; mais vous m'avez rendu service, et je serais fâché qu'il vous arrivât malheur... Je vous conseille donc de partir à l'instant et de vous en aller bien loin, sans confier à personne le lieu de votre retraite. Profitez de la nuit pour mettre le plus de distance possible entre vous et ceux que vous venez d'outrager.

Pinck poussa un grand éclat de rire.

— Je vais chercher la mariée pour ouvrir le bal avec elle, répondit-il ; merci de votre avis, brave homme, mais je compte employer cette nuit beaucoup plus agréablement qu'à courir le Brocken... Quant à ma sûreté, n'y songez pas ; j'y veillerai moi-même.

Et il rentra dans la maison du bailli.

(La suite au prochain numéro.)

pour les faire parvenir à l'île Beechey afin qu'ils puissent rentrer en Angleterre. Si on l'a déjà fait et si le capitaine Kellett et ses navires sont revenus de l'île Merville, vous rentrerez immédiatement en Angleterre avec les navires et leurs équipages et vous abandonnerez la recherche de l'expédition égarée (de sir John Franklin), à moins qu'au jugement d'un conseil des principaux officiers des navires de Sa Majesté, quelques circonstances ne vous portent à penser qu'une année de plus de séjour dans ces parages pourrait vous éclairer sur le sort de nos malheureux compatriotes. Mais si le capitaine Kellett n'a pu quitter sa position de l'île Melville, il peut être nécessaire de donner l'ordre d'abandonner le *Resolute* et l'*Intrepid* et d'assurer sa retraite dans l'île Beechey; mais comme ceci ne peut être fait cette année, vous ne retiendrez aucun des officiers ou matelots qui sont à l'île Beechey, et vous les enverrez en Angleterre.

« 2° S'il n'y a pas de nouvelles du capitaine Collinson, du navire de Sa Majesté *l'Entreprise*, il est absolument nécessaire de pourvoir à sa sûreté. A cette fin, il faut garnir le dépôt de l'île Merville d'approvisionnements et de vivre, et il faudra y laisser un navire et un remorqueur à vapeur et laisser aussi le *North-Star* ou le *Talbot* à l'île Beechey et tout ce qui pourra être utile au bien-être des équipages. Ceci fait, il ne paraît pas nécessaire à leurs Seigneuries qu'aucun navire de Sa Majesté passe l'hiver dans les mers polaires, à moins, comme il a été dit ci-dessus, qu'il n'y ait pour cela de nouveaux motifs.

« Quoique l'Angleterre soit en guerre avec la Russie, vous ne devez commettre aucun acte d'hostilité, les navires placés sous votre commandement n'ayant été armés que pour aider ceux précédemment engagés dans des découvertes scientifiques, et l'usage établi entre nations civilisées étant de considérer ces navires comme étrangers aux opérations militaires.

« Je suis, etc., Signé: B. OSBORNE. »

Les Gouvernements français et anglais se sont entendus pour pourvoir à toutes les mesures de prévoyance que la guerre actuelle peut rendre nécessaires. Dans ce but, l'Empereur vient de décider la formation de deux camps de manœuvres. Le premier, de 100,000 hommes, sera établi sur le rivage de la Manche, entre Montreuil et Saint-Omer; le second, de 50,000 hommes, sera formé près de Marseille.

Le gouvernement anglais prépare, de son côté, des troupes et une flotte capable de transporter, au besoin, les forces qui seraient jugées nécessaires soit dans la Baltique, soit dans la mer Noire.

(*Moniteur*).

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Le Gouvernement a reçu et nous publions ci-dessous les détails de l'action dirigée contre Odessa par les amiraux des flottes combinées. Nous ne savons ce qu'il faut louer davantage, de l'énergie, de la rapidité ou de la sûreté des coups que les deux marines ont frappés à cette occasion.

Un attentat avait été commis contre le droit des gens par les autorités militaires d'Odessa. Le but des amiraux devait être d'en châtier les auteurs. Ce but a été atteint et n'a point été dépassé. C'est sur la partie militaire de la ville russe, de ses établissements de guerre, que nos marins ont concentré leur feu; et l'Europe remarquera avec quels scrupules d'humanité, avec quelle précision de mouvements ils ont maintenu la lutte en dehors de la ville marchande et épargné toute atteinte aux bâtiments de commerce ainsi qu'à la propriété des neutres.

En agissant avec cette mesure et cette générosité, l'amiral français s'est conformé aux instructions générales qu'il a reçues, d'après la volonté de l'Empereur, et qui lui prescrivaient de ménager les villes ouvertes.

Ville-de-Paris, rade d'Odessa, le 25 avril 1854.

Le 22 au matin, huit frégates à vapeur, dont trois françaises et cinq anglaises, se sont dirigées sur le port impérial d'Odessa, et, à six heures et demie, quatre de ces frégates ont commencé le feu sur les batteries de terre.

Les deux môles ainsi que les batteries intermédiaires ont vivement répondu; à dix heures, quatre autres frégates se sont réunies aux premières, et alors l'action est devenue générale. Elle a continué jusqu'à cinq heures du soir, heure à laquelle l'amiral Dundas et moi avons fait signal aux frégates de rallier l'escadre. L'incendie avait gagné la batterie du môle impérial; la poudrière avait sauté; une quinzaine de navires, à l'exception de deux ou trois, étaient coulés ou en feu. Les établissements de la marine étaient également en feu ou très-endommagés par les obus. La ville et le port marchand où se trouvait réunie une grande quantité de navires de toutes les nations, ont été respectés.

Plusieurs de ces navires ont même profité du désordre qui régnait dans le port pour en sortir, et entr'autres les deux seuls navires français qui y étaient.

(*Moniteur*).

La ville d'Odessa était défendue par quatre batteries qui ont été établies vers le commencement de cette année et qui étaient placées :

La première, de douze pièces de canon, sur le môle du port de quarantaine défendant l'entrée de la grande rade;

La seconde, de six pièces de canon, au-dessous du boulevard et à droite du grand escalier qui descend à la mer et partage le boulevard en deux; cette batterie défendait l'entrée du port de quarantaine;

La troisième était à gauche du grand escalier du boulevard, placée de manière à croiser son feu avec celui de la seconde batterie et à commander la rade;

Et enfin la quatrième était sur le quai du port de pratique au-dessous du palais du prince Woronzow, ces deux batteries avaient chacune huit pièces.

Outre ces quatre batteries, on en avait établi encore trois autres : l'une, de l'autre côté du golfe d'Odessa, au village russe de Dofinofka, presque en face du port de quarantaine, à une distance de 10 verstes; l'autre, au sud, et à 3 verstes du port de quarantaine, à la maison de campagne de la comtesse de Langeron; et enfin la troisième, dans la même direction, à 10 verstes du port, et à 2 verstes du cap de la Grande-Fontaine, sur lequel se trouve placé un phare, au village de Loustdorf. (*Idem*.)

L'ambassadeur de Turquie, de son côté, a reçu de la légation ottomane à Vienne la dépêche suivante, relative au même fait :

« Je viens de recevoir cette dépêche de Belgrade; elle m'est communiquée par Omer-Pacha, qui me prie de vous la transmettre. Huit frégates à vapeur de la flotte combinée se sont dirigées vers Odessa et ont commencé à bombarder le port militaire le 22 avril. En quelques heures elles ont détruit toutes les fortifications, les batteries et les magasins militaires des Russes. Des poudrières ont sauté, et douze bâtiments de guerre de l'ennemi ont été coulés à fond. Le port de commerce a été épargné. Les navires marchands ont échappé au désastre. On a pris à l'ennemi treize navires chargés de munitions. » *Id.*

D'après des bruits que plusieurs journaux ont reproduit, le bombardement d'Odessa par les flottes combinées aurait été accompagné d'une tentative de débarquement qui n'aurait pas réussi, et quelques-uns des bâtiments engagés dans l'action auraient éprouvé des avaries sérieuses. On a dit aussi que la division chargée d'opérer contre Odessa aurait été obligée d'interrompre son feu, pour faire face à une démonstration de la flotte russe sortie de Sébastopol.

Ainsi que l'atteste la dépêche de l'amiral Hamelin, ces bruits sont dénués de fondement.

Quant aux pertes que nos flottes ont éprouvées, suivant les informations nouvelles qui nous sont parvenues, elles sont de huit morts, et le chiffre des blessés de dix-huit.

(*Moniteur*.)

« Belgrade, le 5 mai à midi.

« Les Turcs étaient en marche sur Krajowa. L'évêque de cette ville, accompagné des principaux habitants, s'apprétaient à aller à leur rencontre. De Boleschtî, le commandant de l'armée ottomane avait publié une proclamation annonçant que personne ne serait poursuivi pour ses actes politiques, que l'armée paierait tous ses approvisionnements argent comptant, et que 3,000 kilos de maïs (21,000 hectolitres) seraient distribués, au nom du Sultan, à ceux des paysans qui avaient souffert de la guerre. »

(*Moniteur*.)

Marseille, vendredi 5 mai.

« Les nouvelles de Constantinople vont jusqu'au 25 avril, et apportent ces derniers renseignements sur le principal incident qui a précédé le bombardement d'Odessa :

« Les Russes retenaient dans le port 28 navires anglais et 2 navires français. Pour user de représailles, les croiseurs de la flotte combinée ont capturé plusieurs navires russes. »

M. le maréchal de Saint-Arnaud a passé la journée du 2 mai à Malte.

S. A. I. le prince Napoléon, après une relâche forcée à Zante, a débarqué à Smyrne, le 27 avril.

Des insurgés grecs ont envahi Samos, pendant la nuit; mais, repoussés par la garnison turque, ils se sont réembarqués en toute hâte.

8,000 fusils, envoyés du port d'Anvers au gouvernement grec, ont été saisis à Malte, sur le brick le *San-Spiridion*.

Le bruit courait qu'une rupture avait eu lieu entre la Perse et la Russie; 50,000 Persans auraient été dirigés vers la frontière.

Les nouvelles d'Alger du 2 mai annoncent que 10 navires à vapeur de l'Etat ont embarqué des troupes.

A Toulon, le 5, des détachements de l'infanterie de marine ont été embarqués pour la Grèce, afin de protéger les Français. — Havas.

Vienne, samedi 6 mai.

« On nous assure que des troupes autrichiennes sont entrées dans le Monténégro. » — Havas.

Le *Morning-Herald* donne les nouvelles suivantes du théâtre de la guerre :

« Nous n'avons pas d'autres nouvelles de la mer Noire que la confirmation du départ des escadres d'Odessa. Voici d'après une lettre de Constantinople, quelques détails sur la visite des bateaux à vapeur *Sidon* et *Magellan* à Kustendji. Les deux steamers étaient à l'ancre dans ce port, et le capitaine du *Magellan*, avec quelques hommes, était allé faire une partie de chasse à terre. Dans un bois, tout près de la ville, ils rencontrèrent quelques hommes d'un régiment de cavalerie russe en embuscade. Le capitaine français et ses hommes ouvrirent un feu très-vif de mousqueterie, et après avoir tué deux Russes ils se replièrent en tout hâte sur leur bateau, qui était malheureusement échoué à la côte. Les Russes accoururent en grand nombre. Ils allaient s'emparer du petit détachement français, lorsqu'à bord du *Magellan* on s'aperçut de l'affaire. Une bombe lancée à tout hasard avec une admirable précision tua un grand nombre de Russes, sans atteindre un seul Français. Le capitaine et ses hommes profitèrent de la confusion occasionnée par cette bombe pour remettre à flot leur bateau et regagner le *Magellan*, qui tira plusieurs coups de canon et acheva de disperser les moscovites. Une dépêche de Varna, du 14, dit que le *Sidon* et le *Magellan* ont fait feu sur la cavalerie russe et assuré la retraite des deux capitaines qui étaient allés reconnaître la position.

« La lettre suivante, écrite à bord du bateau à vapeur de Sa Majesté, le *Fury*, en route de Sébastopol à Kavarna, le 12 avril, a de l'intérêt : « Le *Fury*, étant parvenu à six milles de l'entrée de Sébastopol, qu'on l'envoyait reconnaître, a vu des cavaliers sur le rivage courir à toute bride vers le fort du côté gauche, qui compte plus de cent canons. Le *Fury* remarqua un grand mouvement parmi les vaisseaux et dans les forts : deux schooners en sortirent : près du fort elle glissa entre les deux schooners et s'approcha de l'un d'eux, qui arbora pavillon autrichien. L'équipage, composé de 6 hommes, fut amené à bord du *Fury*, qui remorqua sa prise. L'affaire avait duré vingt minutes, lorsque deux frégates russes de 60 canons, deux bricks de 16 à 20 et deux bateaux à vapeur se mirent en devoir de lui donner la chasse. Il ne restait autre chose à faire qu'à abandonner la prise, ne garder l'eau que pour deux jours et gagner de l'avant. A portée de canon, nous envoyâmes un boulet, une des frégates répondit par deux boulets qui ne nous atteignirent pas. Nous continuâmes de gagner de l'avant.

« Nos prisonniers nous ont appris que la flotte russe à Sébastopol compte 15 vaisseaux de ligne, 2 frégates, 2 bricks et 5 bateaux à vapeur. Il y a 50,000 soldats à Sébastopol et 60,000 à Odessa. La flotte est sous les ordres de quatre amiraux. Le *Fury* l'a échappé belle. L'équipage était décidé à ne pas se rendre. Le *Fury* avait, près des forts, arboré le pavillon autrichien pour n'être pas écrasé. »

Le *Times* donne, d'après sa correspondance particulière, les nouvelles suivantes de la Baltique :

« Copenhague, 28 avril. — D'après les nouvelles que nous avons reçues, il est probable que la flotte est déjà entrée dans le golfe de Finlande, et l'on parle du premier coup de canon tiré par les Russes dans la Baltique; mais comment et où? c'est là ce qu'on juge à propos de ne pas dire. Quant à moi, j'ose vous annoncer qu'avant peu vous entendrez dire qu'il y a eu quelque chose d'important près de Revel. Les forts qui protègent la colline appelée Doom-Hill, au-dessus de Revel, sont en mauvais état; mais en face du port, derrière l'île de Vargoe, qui est elle-même pourvue de phares, d'un télégraphe et d'un fort, se trouvent les batteries de Kettil. Vis-à-vis de Revel, à une distance d'environ 37 milles anglais, sur la côte de Finlande, sont situés Helsingfors et Sweaborg. La principale forteresse, avec le château, les magasins, les docks et les dépôts, est située sur Vargoe. Le grand Oëster-Svaric est pourvu de bassins qui contiennent douze vaisseaux de ligne; il a également de grands magasins. Les forts de ces îles sont ou taillés dans le roc ou construits en granit; ils ont des casemates, sont garnis de deux rangées de canons, quelques-uns de trois, l'une au-dessus de l'autre, au total 2,000 canons. Les casemates logent 12,000 hommes, et 8,000 font le service des canons.

EXTÉRIEUR.

PRUSSE. — Berlin, samedi 6 mai.

« La Gazette de Prusse annonce que la démission de M. le général Bonin, ministre de la guerre, a été acceptée par le Roi. — M. le général Bonin est remplacé par M. le général Waldersée, commandant des troupes fédérales à Francfort. » — Havas.

RUSSIE. — On écrit de la Baltique, le 25 avril :

La débâcle de la Neva est attendue d'ici à deux jours. La glace s'est déjà brisée dans le golfe à peu de distance de Cronstadt, qui sera très-probablement accessible à la fin du mois. L'approche des hostilités se fait vivement sentir à Saint-Pétersbourg, et l'on prend des mesures en vue de dangers que l'on appréhende profondément, tout en les niant. Quatre batteries viennent d'être établies à l'entrée de la Neva. La réserve métallique de la forteresse a été expédiée, il y a huit jours, à Moscou. A partir du 27, le commandement de la ville sera partagé entre quatre gouverneurs militaires, et l'état de siège sera appliqué dans toute sa rigueur. Beaucoup de personnes partent pour l'intérieur du pays.

Le départ de l'empereur pour Péterhoff, où la cour devait s'établir le 27, est ajourné. Sa Majesté est assez souffrante pour avoir contremandé deux fois une revue qu'elle devait passer ces jours derniers. Le mécontentement causé par la politique de l'Autriche s'exprime de jour en jour plus hautement. On a été jusqu'à affirmer dans quelques salons que le gouvernement russe se disposait à mettre cette paix, par un ultimatum, en demeure de se prononcer pour ou contre lui. Mais, au fond, c'est avec un sentiment de tristesse plus en rapport avec la gravité des circonstances que l'on a vu à Saint-Pétersbourg l'attitude prise par le cabinet de Vienne et la signature du protocole qui est venu cimenter l'entente de l'Allemagne avec les puissances occidentales. (Moniteur.)

INTÉRIEUR.

Paris, le 2 mai 1854.

Monsieur le Préfet, par décret en date du 1^{er} de ce mois, l'Empereur a créé un corps d'élite et de réserve, dont l'état de guerre actuel fait ressortir l'opportunité, et qui portera le nom de *Garde impériale*, souvenir glorieux de ces immortelles phalanges qui, sous Napoléon I^{er}, ont dignement soutenu le vieux renom de la valeur française.

Pour que ce corps réponde complètement au but de son institution, il importe que les hommes appelés à le composer soient, sous tous les rapports, des sujets d'élite. L'intention de Sa Majesté est d'ailleurs que les rangs de la Garde impériale s'ouvrent, par toute la France, aux anciens militaires, rentrés dans la vie civile, âgés de moins de trente-cinq ans, et capables de rendre encore de bons services. L'Empereur compte, pour seconder ses intentions à cet égard, sur le concours le plus empressé des autorités civiles et militaires, et je vous invite, dans ce but, à donner au décret d'organisation de la Garde impériale, comme aux conditions d'admission et aux avantages qu'il assure, toute la publicité dont vous disposez, tant par les journaux que par le recueil des actes administratifs et par la voie des placards affichés dans toutes les communes.

Aux termes du décret précité, les divers régiments de la Garde impériale doivent se recruter en partie, et pour la première formation, d'hommes ayant déjà fait un ou deux congés. Par exception, qu'autorise, en cas de guerre, la loi du 21 mars 1832 sur le recrutement de l'armée, les engagements contractés pour la Garde pourront n'être que de trois années. Cette condition, l'honneur de servir dans un corps d'élite et les divers avantages qui y sont attachés, détermineront sans doute un grand nombre d'anciens militaires à se présenter pour y être admis. Ceux d'entr'eux qui auraient été gradés, et qui feraient, après leur arrivée au corps, preuve de mérite et d'aptitude, pourraient être très-rapidement remis en possession de leurs anciens grades.

Le choix à faire entre ces nombreux candidats réclame un soin tout particulier et de grandes précautions, afin qu'ils portent sur les sujets les plus dignes et les plus méritants. Je ne saurais trop insister sur ce point essentiel, et vous comprendrez la nécessité d'apporter une grande sévérité dans la présentation des candidatures : elle engagera, d'ailleurs, la responsabilité de chacune des autorités qui y auront concouru.

Afin que les désignations soient faites avec toute la régularité désirable, et en pleine connaissance de cause, vous voudrez bien prescrire immédiatement les dispositions suivantes :

Dans chaque commune, les maires dresseront, conformément au modèle ci-joint, une liste des anciens militaires réunissant les conditions voulues et qui se présenteront pour s'engager dans la Garde ;

ils porteront, en regard de chaque nom, les renseignements les plus circonstanciés, et donneront leur avis personnel sur les antécédents et la moralité du candidat.

Les listes de chaque commune seront envoyées par les maires au sous-préfet de l'arrondissement, qui contrôlera par ses propres informations celles qu'elles contiendront et donnera à son tour son avis sur chacun des candidats. Elles seront ensuite adressées par ses soins au préfet. Celui-ci, pour s'assurer de leur exactitude, emploiera tous les moyens d'investigation dont il dispose, il les complètera par l'expression de son opinion personnelle, et les transmettra au général commandant le département, qui les fera parvenir au général commandant la division, chargé, conformément aux instructions spéciales que les autorités militaires vont recevoir à cet effet, de désigner les hommes autorisés à contracter des engagements volontaires pour la Garde impériale.

La communication des listes devra être faite au général commandant le département le plus promptement possible, au fur et à mesure que vous aurez terminé les investigations auxquelles vous vous serez livré, et, au plus tard, dans le délai de deux mois.

Ce mode d'informations et la sollicitude avec laquelle vous vous appliquerez vous-même à bien faire comprendre aux fonctionnaires administratifs et municipaux placés sous vos ordres l'importance de la mission qui leur est confiée, assureront, je n'en doute pas, à la nouvelle Garde impériale un recrutement qui la rendra digne de celle qui, la première, a porté ce nom.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente dépêche.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le maréchal de France, ministre
secrétaire d'Etat de la guerre,
(Moniteur.) VAILLANT.

FAITS DIVERS.

On écrit de Cannes, le 2 mai :

« La saison des aérostats a été inaugurée cette année par un événement bien déplorable, quoique le dénouement n'en soit pas encore connu. Dimanche, M. D..., de Nice, devait s'enlever dans son magnifique ballon le *Corse*. Deux personnes l'accompagnaient : M. H..., de Cannes, et un jeune littérateur, M. A. de S.... Ces messieurs étaient déjà installés dans la nacelle, lorsqu'un spectateur qui, probablement, avait hâte de voir partir le ballon, eut l'imprudence de crier : « Lâchez tout ! »

« Les personnes qui tenaient les cordes, pensant que cet ordre venait de qui de droit, y obéirent, et l'aérostas s'éleva. Malheureusement l'aéronaute, M. D..., était resté à terre, de sorte que les deux voyageurs, ne connaissant rien à la machine aérienne, se sont vus emportés dans les nuages.

« Depuis, on n'en a plus eu de nouvelles, et l'on craint que la dilatation du gaz ait produit l'éclat du ballon, ou qu'un des courants d'air supérieurs ne l'ait dirigé vers la mer. Tout le monde ici s'inquiète du sort de ces deux jeunes gens, victimes peut-être d'un drame dont la seule pensée effraie. — Barrier. — (Univers.)

CHRONIQUE LOCALE.

Les moulins à eau, les moulins à vent sont, depuis longtemps, les seules machines en usage pour moudre le blé. Mais il y a certaines époques de l'année, où les uns et les autres doivent rester inoccupés : en été, lorsque l'eau manque dans les ruisseaux et les rivières, et lorsque le vent ne souffle presque plus dans nos régions. De là la nécessité de moudre, en des temps favorables, assez de blé pour satisfaire aux besoins du moment et à ceux de l'avenir. Mais on a reconnu que la farine vieille moulu fermenté et que le pain qu'elle fait est moins sain. On a donc dû chercher les moyens de remédier à cet inconvénient. La vapeur, ce grand moteur si généralement employé de nos jours, a été appliquée aux moulins à moudre le blé ; mais ce moyen, dispendieux à cause du combustible, n'a pas répondu à tous les besoins, ou plutôt à toutes les bourses. Il faut de moins grandes dépenses au cultivateur.

M. Passedoit, mécanicien en notre ville, nous paraît avoir atteint le but si ardemment désiré. Il vient d'obtenir un brevet pour un moulin qui se meut à force de bras et qu'un enfant de 10 ans peut faire marcher.

Il consiste en un broyeur d'acier fondu et de forme conique. Dans la partie supérieure, le blé subit seulement une division en grumeaux ; au milieu, ces grumeaux se réduisent en farine et en son ; à l'extrémité, la farine se détache complète-

ment du son, puis tombe dans un blutoir qui les sépare l'un de l'autre.

Ce moulin, très-simple dans son mécanisme et d'un prix très-modique, a plus d'un avantage : à l'aide d'une vis, le broyeur peut s'élever à volonté, de manière à laisser passage à des corps plus gros que le blé, ou s'abaisser assez pour moudre des produits d'un moindre volume.

Nous croyons que cet appareil ingénieux, qui déjà a reçu la sanction des savants, est destiné dans l'avenir, par l'usage fréquent qui en sera fait, à recevoir celle du public, laquelle n'est pas d'un moindre prix.

P.-M.-E. GODET.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens d'un avis qu'il a reçu de l'autorité supérieure, portant que tout propriétaire riverain des levées de la Loire, route impériale, n° 152, de Briare à Angers, et 147 de Saumur à Limoges, peut, sans aucune autorisation émaner des arbres plantés sur les talus desdites levées.

Hôtel-de-Ville, le 8 mai 1854.

Le maire de Saumur,

Signé : RAGUIDEAU, adjoint.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* contient une note d'après laquelle l'Autriche, la Prusse et la Bavière sont complètement d'accord avec les Puissances occidentales pour ramener la Grèce au sentiment vrai de sa situation.

Les journaux allemands confirment aujourd'hui la dépêche de Vienne que nous avons reçue dernièrement, et par laquelle on annonçait que des troupes autrichiennes étaient entrées dans le Monténégro.

« Hambourg, lundi 8 avril. — La *Gazette du commerce*, de Gothenbourg, annonce que l'escadre française est arrivée à Bengoa, dans le Cattégat. » — Havas.

ODONTINE ET ELIXIR ODONTALGIQUE. L'instruction qui accompagne ces dentifrices, fait connaître que leur savant auteur les a composés pour être substitués aux dentifrices ordinaires, qui, pour la plupart, sont acides et ne blanchissent les dents qu'en altérant leur émail. Les hommes les plus compétents en conseillent l'usage comme étant toujours utile et ne pouvant jamais nuire. — Dépôt rue Saint-Honoré, 154, à Paris, et dans toutes les villes.

PILULES de carbonate ferreux de VALLET, approuvées par l'Académie Impériale de médecine. — D'après le rapport, cette préparation est inaltérable, aussi les médecins lui donnent-ils la préférence pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, pour guérir les pâles couleurs, et dans tous les autres cas où les ferrugineux doivent être employés.

Pour se garantir des contrefaçons, il faut s'assurer que chaque flacon porte sur l'étiquette la signature Vallet, inventeur à Paris, rue Caumartin, 45.

PASTILLES de BARRESWIL (au Tannate de Quinine) approuvées par l'Académie Impériale de médecine. Dans les convalescences, et pour fortifier les constitutions débiles, les médecins les conseillent comme le tonique par excellence. Voir l'instruction qui les accompagne.

Les Pilules de Vallet, et les Pastilles de Barreswil, se trouvent :

A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Chalonnes-sur-Loire, GOX, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; et BALZEAU-PLISSON, coiff.-parf.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph. (673)

Marché de Saumur du 6 Mai.

Froment (l'hectol.)	29 50	Graine de trèfle	50 —
— 2 ^e qualité	29 —	— de luzerne	60 —
Seigle	20 40	— de colza	— —
Orge	13 60	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	11 —	(l'hectolitre)	— —
Fèves	12 80	— cassées (50 k)	100 —
Pois blancs	58 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	54 —	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1835.	— —
Cire jaune (30 kil)	133 —	— 2 ^e —	90 —
Suif fondu	— —	— 3 ^e —	80 —
Huile de noix ordin.	65 —	— de Chinon	85 —
— de chenevis	48 —	— de Bourgueil	100 —
— de lin	53 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Paille hors barrière	29 —	1 ^{er} qualité 1835	— —
Foin 1835. id	57 —	— 2 ^e —	65 —
Luzerne	53 —	— 3 ^e —	55 —

BOURSE DU 6 MAI.

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 91 25.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 63 15.

BOURSE DU 8 MAI.

4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 91 50.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 65.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT
ET DES DOMAINES.

VENTE DE CHEVAUX REFORMÉS.

Samedi prochain treize de ce mois, à midi, sur le Champ-de-Foire de la ville de Saumur, il sera procédé à la vente publique et aux enchères de six chevaux en dressage et de six chevaux de troupe, provenant de l'Ecole impériale de cavalerie, réformés par décision ministérielle du 30 avril dernier.

On paiera comptant et sans frais.

Saumur, le 5 mai 1854.

Le Receveur des Domaines.

(223) LINACIER.

A AFFERMER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Pour entrer en jouissance de suite,

DIVERS IMMEUBLES

Sis en les communes de Montreuil-Bellay, Méron et St-Just sur-Dive,

De la contenance de 49 hectares environ, en terres et prés, ayant fait partie de la terre de la Treille.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay. (224)

AVIS.

M. LIBAUD, de Villebernier, à l'honneur de prévenir le public qu'il commencera à livrer de la LUZERNE EN VERT, à partir du 16 mai. (225)

A VENDRE

En détail

1^o JARDIN, rue du Champ-de-Foire, par lots, à la volonté des acquéreurs, en prenant à la suite de MM. Moyet et Gasnault;

2^o MAISON, à la Pierre-Couverte, occupée par Alexandre Rebeilleau;

3^o CLOS de 49 ares 50 centiares, au même lieu;

4^o Et deux petites MAISONS, dans le bourg de Bagnaux.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. Il y aura toutes facilités pour les paiements. (226)

M^e POYNOT, notaire à Montreuil, demande un MAITRE CLERC. (227)

A VENDRE

CINQ CHARRETÉES DE FOIN, dont trois bonne quantité, à 30 francs la charretée; puis deux charretées, qualité inférieure, à 23 francs.

S'adresser à M. PONNEAU, rue Royale. (228)

A LOUER

Pour la St-Jean 1854,

Un jardin, deux chambres et un grenier,

Situés à la montée du Petit Genève.

S'adresser à M. TRANCHANT, rue St-Pierre. (147)

A VENDRE

En un ou deux lots,

Un MORCEAU DE VIGNE, situé au canton des Rivières, commune de Saumur, contenant, 48 ares 50 centiares.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (220)

Bourneuil, rue Royale. (146)
S'adresser à M. Ch. MISSONNEAU -

JOLIE MAISON, Présentement, A LOUER

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Occupée maintenant par M. Jarry, ex-major de l'Ecole, située rue Beaurepaire, à Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve DE FOS-LETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire. (81)

A LOUER

Présentement

UNE JOLIE MAISON, avec jardin et servitudes, sise à la Croix-Verte.

S'adresser à M. VALLET aîné, à la Croix-Verte. (2)

A LOUER

UNE

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} LINACIER. (90)

1,400 COTRETS chêne, A 36 francs le cent.

S'adresser au Jardinier de la maison de Chozé, commune de Cizay, route de Doué. (215)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Sise au Pont-Fouchard, actuellement occupée par M^{me} AUBELLE. (137)

INJECTION SAMPSON, 4 fr. guérit maladies secrètes. Bon préservatif. Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD, ph. et à Paris, rue Rambuteau, 40. Expédie.

MALADIES SECRÈTES.

TRAITEMENT DU DOCTEUR

CH. ALBERT,

Médecin de la faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et de récompenses nationales.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Le traitement du docteur Albert est peu dispendieux, facile à suivre en secret ou en voyage et sans aucun dérangement; il s'emploie avec un égal succès dans toutes les saisons et dans tous les climats.

Consultations gratuites tous les jours, rue Montorgueil, 19, à Paris. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Dépôt à Saumur, chez GIREAULT, pharmacien, rue royale, 48, près la gare (136)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE 1844-1847-1850 et 1854
MÉDAILLES DE BRONZE ET D'ARGENT

CHOCOLAT-LOUIT

USINE MODÈLE A VAPEUR au Bouscat. | SUPÉRIORITÉ | MAISON ET ENTREPOT à Bordeaux.
DE GOUT, D'AROME ET DE QUALITÉ

L'important débouché acquis, en France et à l'Étranger, par le CHOCOLAT-LOUIT, atteste sa supériorité. L'usine modèle du Bouscat, où fonctionnent de puissantes machines perfectionnées par MM. LOUIT FRÈRES, permet d'obtenir une fabrication toujours supérieure et exempte du contact nuisible des mains de l'ouvrier. — La position exceptionnelle de la Maison Louit Frères et C^o, dans le premier port de France pour l'arrivage des cacao et sucres des colonies les a puissamment aidés à résoudre le problème indiqué par les économistes, produire très bon et à bon marché.

Le Chocolat Louit se vend chez tous les principaux Pharmaciens, Confiseurs et Epiciers.
SANTÉ FIN : 2 fr. le 1/2 kil. | SANTÉ SURFIN : 3 fr. le 1/2 kil.

PAPIER-ENVELOPPE

BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui garantit toute indiscretion, sécurité des effets de commerce et laisse la date et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand'Rue, 4.

JOURNAL POUR RIRE

LE JOURNAL POUR RIRE publie, dans l'année, plus de deux mille dessins comiques. — Il est écrit et dessiné par les auteurs et dessinateurs qui ont fait le succès de l'ancienne maison Aubert. C'est le journal littéraire le plus répandu, le plus varié et le plus amusant. On le trouve dans tous les cafés, restaurants et autres établissements publics de Paris; on le rencontre aussi dans presque toutes les familles, car aujourd'hui qu'il a tout-à-fait abandonné la politique, il ne blesse plus personne et il plaît à tout le monde. De tous les journaux à gravures, c'est le moins cher. — Il ne coûte que 5 fr. pour trois mois, et seulement 17 francs pour l'année.

TOUTE PERSONNE QUI AJOUTE 3 FRANCS AU PRIX DE SON ABONNEMENT, ET ENVOIE 20 FRANCS AU LIEU DE 17 FRANCS POUR UN AN, OU 8 FRANCS AU LIEU DE 5 FRANCS POUR TROIS MOIS, REÇOIT IMMÉDIATEMENT ET FRANCO DE PORT l'Album amusant, COMPOSÉ DE 60 PAGES DE DESSINS du Journal pour rire. Pour les personnes qui ne sont pas abonnées le prix de cet Album est de 6 francs, pris au bureau.

On souscrit en adressant un bon de poste au Directeur du Journal pour rire, rue Bergère, n^o 20. (Cette manière de s'abonner est la meilleure et celle qui évite le mieux les erreurs.)

1^{re} ÉDITION
Trois mois
16 fr.

L'ESTAFETTE

2^e ÉDITION
Trois mois
8 fr.

JOURNAL DES JOURNAUX.

21^e année.

L'ESTAFETTE reproduit le texte des articles les plus remarquables de toutes les feuilles politiques, le jour même de leur publication, et paraît à la même heure qu'elles. Réunissant en un seul cadre, dans son immense format, les articles importants des journaux de tous les partis, et présentant ainsi le tableau intéressant et animé de toutes les opinions, par la reproduction fidèle de leur propre langage, L'ESTAFETTE est la seule feuille qui puisse offrir à ses lecteurs un véritable cabinet de lecture à domicile.

L'ESTAFETTE publie deux éditions :

La première paraît tous les jours. — Par suite d'une organisation nouvelle, elle apporte régulièrement les actes officiels du Moniteur, les cours de la Bourse du jour, les nouvelles étrangères, etc., DE DIX À VINGT-QUATRE heures (suivant les localités) avant les autres journaux de Paris.

Le prix de l'abonnement est de 5 fr. 50 c. pour un mois; — 16 fr. pour trois mois; — 31 fr. pour six mois; — 60 fr. pour un an.

La deuxième paraît trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le dimanche; elle contient un Bulletin commercial, donnant le cours de toutes les denrées sur les principaux marchés.

Le prix de l'abonnement est de 8 fr. pour trois mois; — 16 fr. pour six mois; — 30 fr. pour un an.

L'ESTAFETTE a commencé dans son feuilleton, le 1^{er} janvier, la publication

DES MÉMOIRES DE NINON DE L'ENCLOS,

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE PAR EUGÈNE DE MIRECOURT,

Précédé du SIÈCLE DE LOUIS XIV, Par MÉRY.

Le Journal est adressé gratuitement, comme essai, à toutes les personnes qui le demandent par lettres affranchies.

On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5, et à tous les bureaux de postes et de messageries.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné